



Ref : CFVU2020/20-0515

CFVU DU 14 MAI 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA COMMISSION FSDIE DU 12 MARS 2020

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mai 2020 réunie sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par que :

Dans le cadre de la commission FSDIE du 12 mars 2020, 10 subventions ont été accordées aux associations étudiantes pour un total de 15422€.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA COMMISSION FSDIE DU 12 MARS 2020**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 14/05/2020.*

Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

L'administratrice provisoire de
l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.